

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 25 novembre 2024

N° CP-2024-9-15-2

N° **applicatif** 10665

15^{ème} Commission

Commission Sud Alsace - Saint-Louis, Sundgau et Thur-Doller

Direction

Direction économie, aménagement et tourisme

Service consulté

PROJET D'AMÉNAGEMENT 3LAND - VERSEMENT DE LA SUBVENTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2024

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace est partenaire du projet d'aménagement 3Land situé dans le secteur des Trois Frontières et a approuvé la convention de planification trinationale liée au projet pour la période 2022 - 2025. Le présent rapport a pour objet d'autoriser le versement de la subvention d'investissement du projet 3Land à l'Eurodistrict Trinational de Bâle pour l'année 2024, d'un montant de 7 488 €.

La Collectivité européenne d'Alsace est partenaire du projet 3Land relatif à l'aménagement d'un nouveau quartier urbain de près de 430 hectares, le long des rives du Rhin, à cheval sur les communes de Huningue, de Weil-Am-Rhein et le canton de Bâle-Ville. La gestion administrative et technique du projet est assurée par l'Eurodistrict Trinational de Bâle.

1 – Avancement du projet 3Land depuis 2012

La première convention de planification relative à la coopération pour le futur développement du quartier 3Land a été signée le 25 septembre 2012, associant le canton de Bâle-Ville, les communes de Huningue, de Weil-Am-Rhein, la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières et le Département du Haut-Rhin. Elle couvrait la période 2013-2014 et a été prolongée sur l'année 2015. Elle a donné lieu à la validation d'un masterplan trinational, à la réalisation d'études relatives à la création de deux ponts sur le Rhin et à la mise en place d'une stratégie de communication trinationale autour du projet 3Land.

La seconde convention, couvrant la période 2016-2020, a intégré de nouveaux partenaires tels que le Landkreis Lörrach. Les travaux suivants ont été menés :

- Une étude de mobilité et de transport à l'échelle du 3Land destinée à l'élaboration d'un concept trinational de transports sur le périmètre du projet ;
- Un concours de projets pour la réalisation de la passerelle portuaire et du pont sur le Rhin ;
- La mise en place d'un groupe de travail sur les paysages et sur les usages de trois parcelles pilotes, avec la réalisation d'un catalogue de critères et d'un label 3Land présentés dans une brochure ;
- Le lancement d'une étude d'opportunités concernant le pont sur le Rhin ;
- Le développement du concept de communication.

Du fait des perturbations rencontrées dans le rendu des études, liés au contexte de pandémie de COVID 19, une convention d'un an a été signée en 2021 pour permettre la finalisation de l'étude d'opportunité concernant le pont sur le Rhin et de préparer le programme de travail pour la période 2022 – 2025.

Le cofinancement total du 3Land de 2022 à 2025 s'élève à 720 000 €, soit un budget annuel de 180 000 €. La Collectivité européenne d'Alsace participe au financement du projet à hauteur de 4,16 %, soit 7 488 € par an.

Partenaires	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Canton de Bâle (50 %)	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	360 000 €
Weil-am-Rhein (18,75 %)	33 750 €	33 750 €	33 750 €	33 750 €	135 000 €
Landkreis Lörrach (6,25 %)	11 250 €	11 250 €	11 250 €	11 250 €	45 000 €
SLA (10,42 %)	18 756 €	18 756 €	18 756 €	18 756 €	75 024 €
Huningue (10,42 %)	18 756 €	18 756 €	18 756 €	18 756 €	75 024 €
CeA (4,16 %)	7 488 €	7 488 €	7 488 €	7 488 €	29 952 €
TOTAL	180 000 €	180 000 €	180 000 €	180 000 €	720 000 €
INTERREG	36 203,32 €				

Le programme de travail inscrit dans l'actuelle convention pour la période 2022 à 2025 se décline autour de 4 thématiques :

- Ponts, mobilité et faisabilité économique :
 - Réalisation d'un concept de mobilité trinational en lien avec le pont sur le Rhin,
 - Lobbying pour le financement du pont sur le Rhin,
 - Etudes complémentaires sur les connexions tramway et mobilités douces ;
- Aménagement et urbanisme :
 - Planification et mise en œuvre de mesures d'adaptation de la ville au changement climatique (lutte contre les îlots de chaleur),
 - Travail en lien avec le milieu universitaire et voyage d'étude ;

- Usages initiaux :
 - o Suivi de projets pilotes en vue de leur certification par un groupe d'experts trinational (sur la base du catalogue de critères 3Land) ;
- Communication :
 - o Communication trinationale continue au travers d'outils (site Internet, film promotionnel, relations médias, etc.) et organisation de manifestations (ex : 3Land-Tour en juin 2022),
 - o Lobbying suprarégional.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'accorder, dans le cadre du projet d'aménagement 3Land, une subvention d'investissement de la Collectivité européenne d'Alsace d'un montant de 7 488 € pour l'année 2024 ;
- D'autoriser le versement de la subvention à l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB) en un seul versement ;
- De prélever les crédits correspondants sur l'imputation budgétaire suivante :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>P056</i>	<i>O022</i>	<i>P056E09</i>	<i>T81</i>	<i>(3244) 204-20421-60</i>	<i>7 488 €</i>
<i>TOTAL</i>					<i>7 488 €</i>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

